

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation Le 03 septembre 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	23
EFFECTIF VOTANT :	22

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heure, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, maire de Capinghem,

Etaient présents DUCOURAU Vincent, WIDHEN Thierry, HAUTCOEUR Sophie, TRICOIT Antoine, CATTOEN Eugénie, LAURENCE Sandrine, VAN LAETHEM Francis, BOITELLE Philippe, OUDAERT Ghyslaine, TRAPASSO Graziella, PUJOL Lionel, VASSEUR Etienne, DENUÉ Natacha, DE BOIS Amandine, DIDDEN Allison, CAPILLIEZ Mickael, INGOUF François, FEDERICO Louis.

Etaient absents : BILLOIR Marianne.

Ont donné pouvoir : LIETARD Guillaume pouvoir à HAUTCOEUR Sophie, FICHELE Marie-Claude pouvoir à TRICOIT Antoine, LACRAMPE Thibault pouvoir à WIDHEN Thierry, PRUVOST Ingrid pouvoir à CATTOEN Eugénie.

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : FEDERICO Louis

OBJET : Demande d'anticipation de fonds de concours auprès de la Métropole Européenne de Lille pour le projet de requalification et d'extension de la médiathèque

Numéro de la délibération : CM260910_D14

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29 relatif aux compétences du conseil municipal ;

Vu les dispositifs de soutien financier proposés par la Métropole Européenne de Lille (MEL) au bénéfice des communes membres ;

Considérant que la commune de Capinghem porte un projet de requalification et d'extension de la médiathèque communale, visant à développer l'offre culturelle de proximité et à améliorer les conditions d'accueil des habitants ;

Considérant que ce projet constitue un équipement structurant pour la commune et participe au développement de l'accès à la culture pour tous les publics ;

Considérant que la commune souhaite solliciter un fonds de concours auprès de la Métropole Européenne de Lille afin de contribuer au financement de cette opération ;

Considérant que la MEL a été sollicitée dans le cadre d'une demande d'anticipation de fonds de concours et qu'un dossier complémentaire doit être transmis par la commune ;

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre les démarches nécessaires auprès de la Métropole Européenne de Lille ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

CM260910_D14 – Demande d'anticipation de fonds de concours auprès de la Métropole Européenne de Lille pour le projet de requalification et d'extension de la médiathèque

DÉCIDE :

- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de la Métropole Européenne de Lille le dossier de demande d'anticipation de fonds de concours relatif au projet de requalification et d'extension de la médiathèque communale ;
- ↳ De solliciter auprès de la Métropole Européenne de Lille l'attribution d'un fonds de concours pour le financement de cette opération ;
- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la constitution et au suivi du dossier ;
- ↳ De charger Monsieur le Maire de la mise en œuvre de la présente délibération.

Résultat du vote : Pour : 22 Contre : Abstention : Unanimité : Oui

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et
an ci-dessus mentionné,

Louis FEDERICO
Secrétaire de séance



Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 23 SEP. 2026